

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 13

Troyes, le lundi 4 avril 2022

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 9 excès de vitesse ;
- 7 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 5 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 3 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 7 faits de défaut de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 11 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 6 faits de refus de priorité;
- 47 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 20 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 5 avril - après-midi	RD 442 Saint-Flavy
Mercredi 6 avril - après-midi	Avenue Jean Moulin – La Chapelle-Saint-Luc
Mercredi 6 avril - après-midi	RD 619 Barberey-Saint-Sulpice / Payns
Mercredi 6 avril - après-midi	D 960 Lesmont / Soulaines-Dhuys
Jeudi 7 avril - matin	Boulevard Henri Barbusse - Troyes
Jeudi 7 avril - matin	RD 660 Fontvannes
Vendredi 8 avril - après-midi	RD 442 Pavillon-Sainte-Julie

Contact presse

Préfecture de l'Aube Tél : 03 25 42 35 00 2, rue Pierre LABONDE CS 20 312-10025 Troyes Cedex www.aube.gouv.fr @Prefetaube